

MEYRIN

Cadastre

Mutation 115/19.81

RÉPUBLIQUE ET



CANTON DE GENÈVE

POST TENEBRAS LUX

## ARRÊTÉ

relatif à la dénomination d'une promenade sur le territoire de la commune de Meyrin

du 29 juillet 1981

## LE CONSEIL D'ÉTAT

vu la proposition de la commune de Meyrin ;  
vu le préavis de la commission cantonale de nomenclature ;

vu le règlement sur la dénomination des artères et la numérotation des bâtiments du 19 février 1975,

### A R R E T E

Il est donné le nom de :

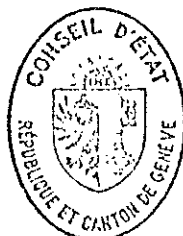
\* - Promenade du Bois-Clair (lieu-dit) CU 58947

au cheminement piétons reliant les rues de la Prulay et de la Golette.

Cette dénomination entrera en vigueur le 1er octobre 1981.

Communiqué à :

Intérieur	7 ex.
Finances	1 ex.
Police	2 ex.
Travaux	3 ex.
chancellerie	1 ex.
Sautier	3 ex.
BH	1 ex.



Certifié conforme  
Le chancelier d'Etat :

*D. Haenni*